



Arcueil, le 14 mai 2025

LA PRÉSIDENTE

N° 0305 /FCD/Présidente

Dossier suivi par Jérôme Martin

☎ 01.79.86.34.85 - ✉ j.martin@lafederationdefense.fr

N O T E

Objet : nouveau modèle de bulletin type d'adhésion à un club affilié à la Fédération des clubs de la défense.

Pièce jointe : modèle de bulletin type d'adhésion à un club.

Dans le cadre des travaux préparatoires à la prochaine saison 2025-2026, la Fédération des clubs de la défense a réalisé une refonte du bulletin type d'adhésion aux clubs afin d'y intégrer des éléments nouveaux à demander aux adhérents mais aussi d'harmoniser les informations permettant une saisie plus aisée dans SYGELIC.

Vous trouverez ci-dessous les éléments nouveaux à renseigner lors de l'adhésion (certains ayant déjà pu être intégrés partiellement par les clubs) :

- le consentement de l'adhérent quant à la réception de l'infolettre et autres communiqués de la fédération, des ligues et/ou des clubs ;
- le consentement de l'adhérent quant à la réception d'informations des partenaires de la FCD ;
- une nouvelle nomenclature simplifiée des catégories de personnels ;
- la déclaration de l'adhérent atteint d'une affection de longue durée ;
- le contrôle d'honorabilité des adhérents concernés (dirigeants, conseillers techniques, éducateurs/animateurs, responsables d'activités, juges/arbitres, formateurs) ;
- le consentement en matière de droit à l'image (pour les majeurs et les mineurs).

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 – 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 896- PNIA : 861 947 34 86 – Courriel : contact@lafederationdefense.fr
www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015
Membre du comité national olympique et sportif français

Afin d'éviter toute omission d'information ou toute erreur de transcription, il est demandé aux clubs de bien vouloir s'appuyer, aux mieux de leurs possibilités, sur le modèle de bulletin type d'adhésion joint à la présente note.

Les services de la Fédération sont à la disposition des clubs pour assurer la meilleure mise en œuvre des nouvelles mesures décrites ci-dessus :

- Jérôme Martin (conduite de projets) – Tél. : 01.79.86.34.85 – Courriel : j.martin@lafederationdefense.fr
- Cyril Alexandre (système d'informations) – Tél. : 01.79.86.34.92 – Courriel : c.alexandre@lafederationdefense.fr
- Fanny Dedieu (licences) – Tél. : 01.79.86.34.86 – Courriel : f.dedieu@lafederationdefense.fr

Général de division Anne-Cécile ORTEMANN
Présidente de la Fédération des clubs de la défense



Destinataires : in fine

Destinataires :

- Président(e)s de club/FCD - *courriel*

Copies à :

- Comité directeur/FCD – *courriel*
- Président(e)s de ligue/FCD – *courriel*
- Présidente du conseil de la fédération/FCD – *courriel*
- Présidente du conseil de l'éthique/FCD – *courriel*
- Directeur général/FCD – *courriel*
- Services/FCD – *courriel*

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 – 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 896- PNIA : 861 947 34 86 – Courriel : contact@lafederationdefense.fr
www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015
Membre du comité national olympique et sportif français